Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération – 93200 – Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr

Table Ronde Emploi 2012
Il n'y a plus de pilote à la DRH !!!

« Ce sont les branches qui font, ***pas nous à la direction Nationale RH ! »***
dixit cette dernière.

Constat désolant car l'unicité de l'entreprise ne peut se concevoir que par des services transverses garants des règles communes à tous les métiers de cheminot-es.

■ Après celle d'avril, la direction SNCF a organisé une nouvelle table ronde sur l'emploi, le 12 juillet 2012 afin de communiquer des données chiffrées sur les recrutements et les sorties de l'entreprise. ■Les chiffres témoignent de la politique de casse du statut de la direction : Augmentation de la précarité et des recrutements hors statut.■ La direction RH SNCF renvoie la responsabilité du nombre de recrutements aux branches et domaine : encore un signe de l'éclatement de l'entreprise publique.

Après les déclarations liminaires, la Direction a tenté de justifier ainsi le recours aux intérimaires : *« Nous ne sommes pas surpris que vous demandiez des emplois à statut ! Mais quand vous avez un creux, un bloc de départ à la retraite, il faut s'y préparer et quand on n'a pas les autorisations de recrutement, on fait appel à l'intérim ! »*

SUD-Rail a dénoncé ces propos, rappelant à la Direction que les départs en retraite sont connus 6 mois à l'avance.

- ***Les agents intérimaires n'ont aucune connaissance du risque ferroviaire, ce qui leur fait courir des risques et affaibli le niveau global de sécurité.***
- ***Nous n'acceptons pas la précarisation de salarié-e-s au détriment des emplois à statut.***
- ***Le recours à des boites d'intérim et à des contrats à durée déterminés coute plus cher à l'entreprise.***

Une situation de l'emploi alarmante !

- ✔ Il y a eu 294 démissions au premier semestre 2012 : pour SUD-Rail, les mauvaises conditions de travail, les salaires peu attractifs, le manque de perspectives en termes de déroulement carrière, aboutissent à ce niveau élevé de démissions.
- ✔ Dans la même période, 187 licenciements ont eu lieu, la direction justifiant ainsi ce chiffre élevé : « ***on a embauché dans la précipitation et parfois pas le bon personnel, et quelquefois les formations n'étaient pas organisées dans le bon tempo ! Ce n'est pas nous ! Ce sont les branches qui décident! ». Il n'est pas possible de se justifier ainsi, alors que chaque cheminot-e connait les difficultés que rencontrent nos collègues en contrat précaires qui se font recaler aux tests alors que nombre d'entre eux travaillent déjà depuis des mois voire des années dans l'entreprise !***

La Direction Nationale ne sait plus ce qui se passe dans les branches !

Cette situation démontre l'affaiblissement de la direction RH SNCF concernant les missions dont elle est normalement responsable. Nous y voyons également la traduction de l'incompétence du système de recrutement de l'entreprise ….

Les recrutements hors statuts explosent. (24% en moyenne sur les 6 premiers mois) "L'objectif de la direction actuelle de la SNCF est donc bien de diminuer le nombre cheminots au statut".

Le bilan social 2011 de l'entreprise ne fait que confirmer cette stratégie de "contournement", si le groupe SNCF compte plus de 250 000 salarié(e)s, les cheminots au statut ne représentent plus que 144 800 agents, en baisse constante (- 6 000 en 3 ans).

A contrario, dans l'EPIC, les contractuels (PS25) sont en hausse constante. Le nombre croissant de filiales dans le "groupe" (+ de 900) ne faisant que confirmer cette tendance de dilution de l'emploi à statut dans une holding tentaculaire.

Pour SUD-Rail, après deux contre-réformes des retraites, il est maintenant nécessaire d'adapter le processus de recrutement et de permettre l'embauche au statut pour les + de 30 ans afin d'enrayer ce processus de casse du statut mis en œuvre par une direction libérale et sans notion du service public.

La nouvelle organisation « recrutement par agence d'activité » : ces dernières font de plus en plus appel à la sous-traitance et à des sociétés d'intérim. Alors que de nombreux candidats sont en attente de réponse.

Concernant les jeunes en alternance : un responsable de la formation affirme que leur utilisation peut permettre au manager et à l'équipe d'atteindre leurs objectifs. Nous rappelons que ces jeunes sont là pour se former et obtenir un diplôme.

SUD-Rail dénonce le fait qu'ils puissent être utilisés pour combler des postes non tenus du cadre d'organisation pour aider la direction à faire de la production à moindre coût. ***Nous avons demandés à la direction de fournir un objectif de recrutement chiffré pour les alternants en fin de cursus. Les jeunes formés dans l'entreprise doivent pouvoir accéder aux emplois***.

6 900 départs pour 5 300 recrutements et 700 postes supprimés au FRET au cours du premier semestre, les annonces de suppression d'un tiers des vendeurs : la direction continue la casse des métiers de cheminot-es !

Concernant le budget total entreprise, la direction annonce que le chiffre est dépassé puisque pour un budget de sortie 2012 annoncé à 149 752 emplois, nous sommes au 30 juin 2012 à 150 443, mais elle ne nous donne pas les chiffres de sortie 2011! ***Elle annonce qu'il y aura 5 300 recrutements au lieu des 4 500 annoncés en CCE !***

DCF	***680 à 730***
INFRA V	***1 700 à 1 900***
FRET	***150 à 180***
Matériel	***720 à 770***
Traction	***350 à 400***
G et connexions	***25 à 30***
Proximités	***440 à 470***
Voyages	***580 à 630***
Transverses	***400 à 450***

Si les branches font le minimum, il y aura 4 995 embauches. Cherchez l'erreur !!! Pourtant, les CDD sont encore trop nombreux, notamment au commercial voyageur et les postes non tenus trop courants.

La Direction annonce en prime la suppression de 700 postes au FRET ***pour le deuxième semestre 2012*** : ***700 agents qui perdront leur poste et se retrouveront dans les « pôles emplois internes que sont les EME.***

SUD-Rail a également rappelé la nécessité de mener une véritable politique d'insertion des travailleurs/ses handicapé-e-s. Plutôt que de tendre vers les minimums légaux, il est impératif de :

- ➔ Réduire les risques physiques, psychiques que peuvent subir les cheminot-e-s, à travers les dégradations de leurs conditions de travail, notamment par l'augmentation incessante de la productivité.
- ➔ Adapter les postes, les cadences de travail en prenant en compte l'âge, la résistance physique, l'état de santé de l'agent, comme le prévoit la loi,
- ➔ Appliquer les « principes généraux de prévention » (RH 0324) dans tous les chantiers pour « ne pas perdre sa vie à la gagner ». Que les cheminot-e-s usé-es par les mauvaises conditions de travail (travail décalé, découchés, cadences augmentées, gestion quotidienne de la pénurie de personnel, ordres contradictoires, etc.) puissent légitimement conserver leur place dans l'entreprise et ne pas être « jetés » par l'utilisation injuste et abusive de la procédure de réforme…

La fédération des syndicats SUD-Rail réaffirme que les réorganisations, les suppressions d'emplois, la mobilité contrainte et forcée : ça suffit !

- Les salariés sont épuisés et inquiets.
- La direction SNCF doit respecter ses obligations de sécurité et de résultat concernant la préservation de la santé physique et mentale des cheminot-es.
- Les E.M.E /E.D.C n'apportent pas de solutions durables aux salarié-es concerné-es en dehors de la mobilité vers l'ile de France.
- Les directeurs d'établissements, au nom de la compétition interne, sur fond d'économies budgétaires, ne recrutent plus que des personnels précaires (CDD, alternants, intérim).

Drôle de dynamique que la transformation des emplois à statuts en intérimaires du rail !

La fédération SUD-Rail appelle l'ensemble des salariés de la SNCF à s'inscrire massivement dans la construction d'un troisième tour social … pour faire changer la politique de l'entreprise publique et créer une véritable dynamique de l'emploi et des compétences à la SNCF et dans l'ensemble du pays.